

Les liaisons

I. La liaison obligatoire :

1) La liaison est obligatoire, dans le groupe nominal, entre le déterminant (article, déterminant possessif, indéfini, numéral, interrogatif ou exclamatif) et le nom qu'il accompagne, ou avec l'adjectif qui précède ce nom.

Exemples :

- Paul a un intérêt marqué pour le sport. [6n8téRE] (*un-nin-té-rè*)
- Les amis de mes amis sont mes amis. [lézami] (*lé-za-mi*); [mézami] (*mé-za-mi*)
- Il attend depuis deux heures. [d0z4R] (*deu-zeur*)
- Aucun intervenant n'a approuvé la proposition. [ok6n8tERven2] (*o-kun-nin-ter-ve-nan*)
- Quels autres rabais? [kElzotR] (*kel-zotr*)
- Quelles adorables enfants! [kElzadoRabl] (*kel-za-do-rabl*)

2) La liaison est aussi obligatoire dans le groupe nominal, entre le nom et l'adjectif qui précède.

Exemples :

- Jocelyne connaît bien les fines herbes. [finzERb] (finn-zerb)
- Marc et Mathieu sont de bons amis. [b7zami] (bon-za-mi)
- Nous avons abattu le gros arbre devant la maison. [gRozaRbR] (gro-zarbr)

3) La liaison est également obligatoire entre les pronoms, sujet ou objet, et le verbe, ainsi qu'entre deux pronoms qui se suivent.

Exemples :

- Nous avons reçu plusieurs cadeaux. [nuzav7] (nou-za-von)
- On apercevait son ombre. [7napERsevE] (on-na-pèr-se-vè)
- Peut-on y aller? [p0t7] (peu-ton)
- Il vous a demandé comment vous alliez. [vuza] (vou-za)
- C'est faux, j'en ai peur. [G2né] (jan-né)
- Tout est clair, maintenant. [tuté] (tou-té)
- Nous en prendrons deux. [nuz2] (nou-zan)

- Allez-vous-en! [vuz2] (vou-zan)
- Je pense que tout y est. [tuti] (tou-ti)

4) La liaison est aussi obligatoire entre une préposition ne comportant qu'une syllabe et le mot qui suit; pour les prépositions ayant plus d'une syllabe, la liaison est généralement facultative, sauf après à travers et selon qui ne se lient pas au mot qui suit.

Exemples :

- Je monterai la voir dans une heure. [d2zyn4R] (dan-zu-neur)
- Elle y était allée sans objectif précis. [s2zObGEktif] (san-zob-jèk-tif)
- Es-tu déjà allé chez eux? [Séz0] (ché-zeu)
- Il s'est caché sous une table. [suzyntabl] (sou-zunn-tabl)

5) On fait également la liaison entre l'adverbe et l'adjectif qu'il accompagne. Lorsqu'il s'agit d'un adverbe en -ment, toutefois, la liaison est facultative.

Exemples :

- Richard est une personne très honnête. [tREzOnEt] (trè-zo-nèt)
- Il est moins aimable que je ne le pensais. [mw8zEmabl] (mou-in-zè-mabl)

- Cette conférence était bien intéressante. [bj8n8téREs2t] (bi-in-nin-té-rè-sant)
- J'ai trouvé cette expérience drôlement enrichissante. [dR0lm2t2RiSis2t] (drol-man-tan-ri-chi-sant) ou [dR0lm22RiSis2t] (drol-man-an-ri-chi-sant)

6) La liaison est enfin obligatoire dans de nombreuses locutions et dans certains mots composés.

Exemples :

- Elle était de plus en plus inquiète. [deplyz2ply] (de-plu-zan-plu)
- Il l'a apprivoisée petit à petit. [ptitapti] (pti-ta-pti) ou [petitapeti] (pe-ti-ta-pe-ti)
- Elle s'est mise à crier tout à coup. [tutaku] (tou-ta-cou)
- Il l'a observé de haut en bas. [deot2ba] (de-o-tan-ba)
- J'irai droit au but : je ne pourrai être présent. [dRwatoby] (drwa-to-bu)
- Quant à Mario, je l'ai revu une ou deux fois depuis. [k2ta] (kan-ta)
- Renée a vu un porc-épic hier. [pORképik] (por-ké-pik)

II. Liaison interdite :

La liaison est dite interdite dans les cas suivants:

1) Après tout nom au singulier, sauf dans le cas de groupes figés (un accent aigu):

J'ai le pied // enflé

Le temps // est humide

La paix // est signée

2) Entre le groupe nominal sujet (terminé par un nom ou un adjectif) au pluriel et le verbe :

Mes amis// ont dit

Des gens// attendaient

Des passants intrigués// approchaient

Les taxis// arrivent

-Ou le groupe nominal pluriel et un autre groupe nominal :

Des enfants// avec des adultes

Des chiens// et des chats

3) Après le pronom sujet d'un verbe inversé :

Ont-ils // accepté ?

A-t-on // essayé ?

4) Après *un* et *aucun* en fonction de pronom :

J'en ai un // aussi

N'en donne aucun // aux enfants

5) Après le mot *un* désignant le chiffre « 1 » :

Un // et un // égale deux ($1+1=2$)

6) Après *quelqu'un* (l'élément *un* est pronom) :

Quelqu'un // a téléphoné

Quelqu'un a-t-il quelque chose à ajouter ?

7) Après les pronoms interrogatifs sujets ou adverbes interrogatifs :

Lesquels // ont accepté ?

Quand // est-il arrivé ?

Comment // accepter ?

Combien // en veux-tu ?

Exception: Dans certaines formules interrogatives figées, on fait toujours la liaison :

Comment allez-vous ? [komãtalevu]

Quand est-ce que... [kãteskə]

8) Devant *h* aspiré, toutes les liaisons sont supprimées :

Un // hold-up, ces // haricots

Le// hall, les// Halles

Des // haches, des// hors-bords

En // haut, en // hauteur

La hauteur // ces // hérissons

Le premier // héros, il est // handicapé

9) Après la conjonction de coordination *ET* (il n'y a absolument aucun cas où on fasse la liaison après *et*, c'est l'une des rares règles sans aucune exception) :

Un homme et // une femme

En haut et // en bas

10) Après les participes passés qui sont un élément d'un temps composé d'un verbe :

Il a mis // une chemise

J'ai écrit // une lettre

11) Après le déterminant numéral *cent* quand il est suivi d'un autre numéral :

Cent // un

Cent // onze

Trois cent // un

III. Liaison facultative :

La liaison facultative est une liaison qui n'est ni obligatoire, ni interdite: elle est conseillée. La seule véritable règle qui régit les liaisons facultatives est celle des niveaux de langue en fonction de la situation de communication dans laquelle on se trouve.

1) Entre verbe et nom ou adjectif attribut :

Il est conseillé de faire la liaison entre le verbe et l'adjectif ou le nom attribut qui le suit.

Exemple : Il paraît attentif.

2) Après "quand" et "dont" :

Il est conseillé de faire la liaison entre *quand* ou *dont* et le mot qui suit. Exemple:

La fille dont il me parle

Quand on voit

Ces deux liaisons sont très systématiques dans la langue parlée; on pourrait les placer parmi les liaisons obligatoires.

3) Après "être" à la 3e personne :

Il est conseillé de faire la liaison entre l'auxiliaire être à la 3ème personne et le participe passé ou l'adjectif attribut qui suit. Exemple:

Ils sont obligés.

Elle est élégante.

4) Entre le nom au pluriel et l'adjectif :

Il est conseillé de faire la liaison entre le nom pluriel et l'adjectif qui suit. Exemple:

Des jeux enfantins.

5) Après un semi-auxiliaire :

Il est conseillé de faire la liaison entre les semi-auxiliaires aller, avoir, devoir, pouvoir, falloir, vouloir et le mot qui suit. Exemple: Ils voudront une maison.